

Le maire PCF de Saint-Denis triche avec la loi et appelle à battre Marine



Denis Paillard, maire PCF de Saint-Denis, a juste oublié qu'il devait rester neutre, et demeurer le maire de tous ses administrés...

Dans la commune de Saint Denis (93) Marine Le Pen franchit la barre des 10 % au premier tour, soit pratiquement le double de son score dans le XVIII^e arrondissement de Paris voisin. Cela ne pouvait que déclencher l'ire du Maire communiste de Saint Denis, Laurent Russier, qui a fait distribuer dans toutes les boites aux lettres de ses administrés, une « Lettre du Maire » estampillée au logo de sa commune, et dans laquelle il s'en prend au Front National qu'il qualifie de « parti raciste et xénophobe » et qui « renforce le pouvoir d'un riche clan familial ». Au passage, ce Maire des pauvres commence son tract en se réjouissant des 43 % de voix obtenues par son ami

Mélenchon, dont le patrimoine est estimé à quelques... 2,4 millions d'euros selon Résistance Républicaine ! Le Maire de Saint Denis appelle à un « Apéro citoyen » le lundi 1er mai pour « faire barrage au Front National ».

Précisons qu'un maire possède une double casquette : agent de l'Etat et agent de la commune, il est notamment chargé de l'organisation des élections. C'est dans ce contexte que notre Maire se livre à une bien curieuse stigmatisation d'une partie de l'électorat de sa commune car ils sont plus de trois mille à avoir voté pour Mme Le Pen ! M. Russier use donc de sa qualité de Maire pour tenter d'infléchir le sort des élections dans sa commune. Cela porte un nom : l'abus de pouvoir !

Il manque aussi à son obligation de réserve en tenant des propos diffamants à l'égard de la candidate du Front national, en cherchant à porter le discrédit sur ses origines familiales. Or dans l'arrêt « Touré Alhonsseini » le Conseil d'Etat précise que « des propos diffamants, tenus hors service et sanctionnés pénalement, sont jugés comme des manquements à l'obligation de réserve » (CE 11 Février 1953).

Cette entorse à la neutralité du service public est encore plus grave en période électorale : en réponse à la question écrite du député communiste André Chassaigne (Gauche Démocratique et Républicaine) la réponse ministérielle, publiée au JO du 25 octobre 2011 p. 11358 précise :

« ... dans le cadre de la période de la campagne électorale, une obligation de « réserve d'usage » a été consacrée à l'égard des fonctionnaires. Cette obligation limite la liberté d'expression des agents dans l'exercice de leurs fonctions. Elle s'impose aux chefs de service de l'État et aux agents placés sous leur autorité. Tous les fonctionnaires qui sont amenés à participer, dans l'exercice de leurs fonctions, à des manifestations ou cérémonies publiques sont concernés par cette obligation. Cette obligation ne découle d'aucun texte statutaire ou relatif au droit électoral. Il s'agit d'une tradition républicaine. Elle a pour objectif de préserver la

nécessaire neutralité politique de l'autorité administrative en période électorale et l'impartialité des agents.. . »

Enfin, le tract se termine par le credo suivant « Saint Denis, riche de la diversité de ses 135 nationalités, fait chaque jour la démonstration que la solidarité, le respect et l'ouverture aux autres renforcent « notre » devise républicaine Liberté, Egalité, Fraternité ». C'est oublier un peu vite qu'un jour seulement avant l'édition du tract, le Maire de Saint Denis refusait de recevoir une délégation de commerçants et de riverains venus se plaindre des nuisances occasionnées par les vendeurs à la sauvette, de la toxicomanie et de l'insécurité grandissante dans une commune où la fiscalité est particulièrement pénalisante.

<https://www.youtube.com/watch?v=gBqXCsfkSZc>

(vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=gBqXCsfkSZc>).

II est vrai que des tracts en couleur sur papier glacé, cela a un coût !

Hector Poupon



Mercredi 26 avril 2017

LETTRE DU MAIRE

LE 7 MAI, BATTONS DANS LES URNES LE FRONT NATIONAL

Chères Dionysiennes, Chers Dionysiens,

Je remercie les 29 677 électeur-riche-s dionysiens qui ont exercé leur devoir démocratique au premier tour de l'élection présidentielle. A 43% des voix, nous avons massivement soutenu le projet social, démocratique et écologique, bien à gauche, de Jean-Luc Mélenchon. Les politiques de solidarité et de fraternité que nous développons chaque jour ensemble font barrage aux discours haineux de Marine Le Pen qui ne recueille que 10% des suffrages.

Les résultats de l'élection présidentielle en France sont cependant dramatiques. Ils qualifient le Front National pour le second tour.

Je refuse la banalisation du Front national et vous invite à vous mobiliser, à mes côtés, pour lui faire barrage.

C'est un parti d'extrême droite, raciste et xénophobe, qui discriminera des milliers de Dionysien-ne-s du fait de leurs origines et divisera profondément notre société. Ce n'est pas le parti « antisystème » mais le parti qui se moque de notre système démocratique en cumulant le plus grand nombre de poursuites judiciaires et en renforçant le pouvoir d'un riche clan familial. Ce n'est pas non plus le parti du peuple. Son programme, fondé sur le repli national, conduira à l'appauvrissement de la France, renforcera les inégalités entre territoires et entre individus, précarisera un peu plus les classes populaires.

Un seul bulletin pourra permettre le 7 mai de battre le Front national : celui portant le nom d'Emmanuel Macron. Cette position n'est pas une adhésion à son programme libéral et austéritaire, que nous avons combattu et que nous continuerons à combattre s'il est élu Président. Cette position est juste le seul moyen de faire barrage au Front National.

Saint-Denis, riche de la diversité de ses 135 nationalités, fait chaque jour la démonstration que la solidarité, le respect et l'ouverture aux autres renforcent notre devise républicaine Liberté, Egalité, Fraternité. Portons ce message dans les urnes le 7 mai.

Laurent Russier
Maire de Saint-Denis

MOBILISONS-NOUS

Apéro citoyen pour faire barrage au Front national
Lundi 1^{er} mai à 12h sur le parvis de l'Hôtel de Ville (place Victor Hugo)

Saint 
Denis